



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial avec La Marelle «Projet d'écriture»

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et La Marelle, nous proposons un dispositif de **rencontre avec un auteur** suivie d'un atelier de création.

La Marelle accueille tout au long de l'année des écrivains, français ou étrangers, en résidence longue ou courte, et s'ouvre à toutes sortes de projets littéraires en facilitant les croisements avec d'autres disciplines artistiques (photo, musique, vidéo, théâtre, arts numériques, arts plastiques...). Elle édite des créations innovantes au format numérique, dont les réalisations des lauréats de l'appel à projets annuel pour une « résidence d'écriture numérique ». Elle conçoit et met en place, avec l'aide de nombreux partenaires du monde du livre, des rencontres et lectures publiques en lien avec sa programmation de résidences, et mène diverses actions pédagogiques et culturelles pour faciliter l'accès au livre et à la lecture.

Le dispositif que nous proposons se déroule en quatre temps. Il permettra aux enseignants d'accueillir un auteur dans leur établissement et de s'engager dans un projet de fond, avec un projet d'écriture développé avec les élèves sur plusieurs séances. Nous tenons à une approche qui permet une rencontre avec un univers artistique à plusieurs niveaux : ce sera une rencontre humaine et artistique qui sera à la fois cognitive et créative. Nous pouvons travailler avec un enseignant de français, mais il est également tout à fait possible d'associer plusieurs enseignants à ce projet.

Le projet est destiné à tous les niveaux à partir de la quatrième.

Une participation financière de l'établissement sera demandée et n'excédera pas le montant d'un Pame ou d'une INES.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Il s'agit ici de proposer des interventions d'auteurs dans différents établissements scolaires. Les interventions peuvent présenter le travail d'écriture en cours de l'auteur, sa démarche, le cadre de sa résidence et son environnement de création artistique. La première séance prendra la forme d'un échange général avec l'auteur sur l'écriture littéraire, et sur les questions pratiques qui concernent ce métier. Le choix de l'auteur sera fait en fonction de la date convenue. Cette première rencontre nécessitera éventuellement d'être un peu préparée avec les élèves. Une fois la date et donc l'intervenant déterminé, nous en informerons rapidement l'enseignant, qui pourra en amont réfléchir à des axes de discussion avec les élèves. S'il s'agit d'un écrivain de théâtre, l'échange pourra également porter sur ce thème, s'il s'agit d'un poète il pourra être question de la poésie contemporaine et de ses espaces, etc.

Cette intervention sera suivie de trois ateliers d'écriture animés par l'auteur ou un membre de l'équipe de la Marelle. Le sujet de ces séances sera défini avec l'auteur en fonction de son univers général et son projet de création actuel en respectant une thématique, une envie, de la part de l'enseignant et ses élèves. L'accent est mis sur la régularité des interventions. Pendant ces séances, un projet d'écriture sera construit avec les élèves, collectivement ou individuellement.

Dans cet espace de création, différent par définition du cours de français, les professeurs pourront découvrir leurs élèves différemment que leur aurait permis leur contexte habituel. N'étant ni notés ni jugés sur l'orthographe ou la grammaire de leurs textes, les élèves se permettent plus facilement de se prendre au jeu et d'expérimenter en confiance. Les élèves prendront eux-mêmes la posture d'auteur de leur propre texte, et leur accès à ce que peut être un objet littéraire sera donc double. Ils seront amenés à assumer à la fois la posture du lecteur que de l'écrivain.

La Marelle pourra donc proposer **4 interventions (durée : 2h)** avec un auteur et éventuellement un membre de l'équipe de la Marelle. Etant donné que l'auteur intervenant n'est pas encore choisi, il serait idéal si notre premier interlocuteur était un enseignant de français. Par la suite, en fonction du profil de l'auteur et des thématiques choisies avec les enseignants, il sera tout à fait possible d'associer d'autres enseignants au projet.

A décliner comme suit :

- septembre 2020 : première prise de contact avec l'enseignant pour définir très rapidement les dates de l'intervention et l'auteur intervenant.
- présentation de l'auteur à l'enseignant puis préparation de la première rencontre avec la classe par l'enseignant
- novembre 2020 : première rencontre
- novembre ou début décembre à juin 2020 : deux temps de création en atelier d'écriture. Le calendrier peut être fixé avec l'enseignant, il est simplement important de garder un temps entre les deux interventions pour permettre que les élèves avancent sur leurs textes (ou leur texte collectif) entre les deux séances
- juin 2020 : séance de restitution pour valoriser le travail des élèves, la forme reste à définir en fonction du projet précis

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

CONTACTS

LA MARELLE

contact@la-marelle.org

Friche Belle de Mai

41 rue Jobin

13003 Marseille

www.la-marelle.org

DAAC

Responsable du domaine du Livre

Fanny Bernard

daac.livre@ac-aix-marseille.fr